

2007 - 2010

2010 - 2015

2015 - 2020



Le **21^e siècle**
c'est aujourd'hui
agissons!

Agenda 21 • Ville de Fontaine





182 chefs d'Etat et moi et moi et moi...

1992

Sommet de la Terre à Rio

182 chefs d'Etats se réunissent, travaillent et s'engagent dans le développement durable. Est durable un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (meilleure prise en compte des changements climatiques, de la santé publique, de la pauvreté, du vieillissement de la population...). Il n'y a pas, à long terme, de développement possible s'il n'est pas économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement responsable.

1997

Protocole de Kyoto sur les changements climatiques

156 chefs d'Etat se fixent des objectifs individuels, légalement contraignants, de réduction ou de limitation de leurs émissions de gaz à effet de serre.

2002

Fontaine s'engage dans une démarche de développement durable.

La démarche d'Agenda 21 s'est construite au travers de différentes étapes : analyse et synthèse de l'ensemble des actions communales au regard du développement durable, enquête menée auprès des habitants et des acteurs économiques, élaboration d'un diagnostic, puis une première ébauche de 300 propositions d'actions.

Février 2007

Fontaine adopte son Agenda 21.

Voté par le Conseil municipal, l'Agenda 21 est composé au final de 6 thématiques, 21 fiches actions et 107 engagements.

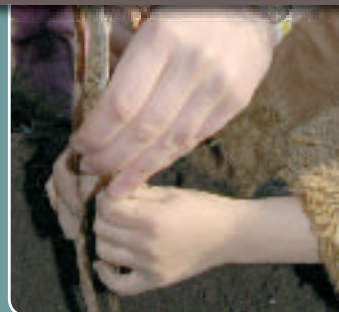
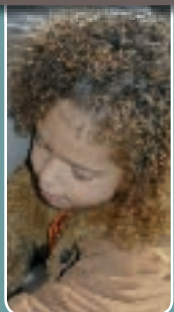
Aujourd'hui

Fontaine a entrepris différentes actions.

D'autres restent à réaliser. Des projets se développent à l'échelle des quartiers ou des habitants.

*Vous pouvez désormais
agir à votre échelle !*

Fontaine se mobilise pour un avenir durable



Plus personne ne peut aujourd'hui ignorer les dégâts causés par les activités humaines à l'environnement. Certains sont irrémédiables et nous les vivons déjà (dérèglement climatique, pollution, malnutrition, disparition d'espèces, exclusion). Pour d'autres il est encore temps d'agir. Mais il faut faire vite ! Sinon quelle planète allons nous laisser à nos enfants ?

Face à ce sentiment d'urgence, beaucoup se sentent désemparés. Agir oui mais comment ? Les petits gestes quotidiens, certes utiles, ne sont-ils pas une simple goutte d'eau incapable de modifier le cours des choses ? Pouvons-nous changer à la fois nos modes de vie, de consommation, de production ?

Ces questions, chacun se les pose, les élus comme l'ensemble des Fontainois. Ce document est le fruit de ces réflexions. Il retrace tant les engagements de la collectivité que les réponses pouvant être apportées par toutes et tous. Il décline 107 propositions qui engagent notre ville et ses habitants pour les 20 prochaines années. Elles concernent l'environnement, l'économique et le social car il ne peut y avoir de développement durable sans action associant étroitement ces trois domaines.

Le rôle des élus est d'anticiper les évolutions et de fixer un cadre pour permettre à chacun d'agir. Pour cela, notre ville doit d'abord montrer l'exemple dans ses politiques. C'est le sens de cette démarche dite d'Agenda 21. Certes, la question environnementale est planétaire mais si chacun se mobilise nous pouvons changer le cours des choses.

C'est, ni plus ni moins, notre avenir qui est en jeu.

Yannick BOULARD
Maire de Fontaine

Laurent THOVISTE
Adjoint à l'Environnement
et aux NTIC

D'ici quelques années
on aura bouffé la feuille
Et tes petits enfants
ils n'auront plus qu'un oeil

En plein milieu du front
ils te demanderont
Pourquoi toi t'en as deux
et tu passeras pour un con

Ils te diront comment
t'as pu laisser faire ça
T'auras beau te défendre
leur expliquer tout bas

C'est pas ma faute à moi
c'est la faute aux anciens
Mais y'aura plus personne
pour te laver les mains

Tu leur raconteras
l'époque où tu pouvais
Manger des fruits dans l'herbe
allongé dans les prés

Y'avait des animaux
partout dans la forêt
Au début du printemps
les oiseaux revenaient

mickey3d «Respire»

© Mickaël Furnon - LAED éditions

Le 21^e siècle, c'est maintenant !

L'Agenda 21 des Fontainois est adopté ! 21 fiches actions détaillées en 107 engagements qui ne bouleverseront pas notre vie, mais nous aideront simplement à faire un peu mieux chaque jour pour adapter notre mode de vie à nos besoins.

Une démarche concertée

La démarche d'Agenda 21 est le fruit d'un travail collectif. Elle s'est construite dans la durée avec l'appui du comité d'habitants, instance de concertation transversale à toute la ville. 150 personnes se sont impliquées en formulant des propositions d'actions.



Bien évaluer pour ajuster

L'Agenda 21 est une démarche qui évolue dans le temps. Pour cela, chaque action sera évaluée et repositionnée autant que de besoin, en fonction de :

- la réalisation du programme d'actions de l'Agenda 21,
- la réduction des impacts environnementaux des services communaux,
- l'état du développement durable sur la ville.



Fontaine, entre Drac et Vercors

Les priorités des Fontainois

Pour aller au-delà de grands principes et développer des actions pertinentes, opérationnelles et de proximité, la Ville a élaboré un diagnostic partagé. Il s'agit de mettre en commun les différentes perceptions de Fontaine par les personnes vivant sur le territoire (habitants, entreprises, élus et techniciens). Voici les principales remarques :

- 66 % souhaitent que des efforts soient menés pour favoriser cycles et piétons
- 22 % privilégient l'environnement et le cadre de vie pour s'engager dans des actions bénévoles
- 49 % estiment qu'il faut construire des logements
- 27 % identifient le bruit comme une gêne
- 37 % des habitants considèrent les espaces verts comme leur principal lieu de détente et de loisirs.
- 80 % vont une fois dans l'année à la déchetterie
- la présence de l'eau dans le paysage est plébiscité
- les commerces de proximité et marchés sont appréciés

Enquête réalisée par Stratorial Conseil en juillet 2004 auprès de 70 acteurs économiques et 500 fontainois.

Consultez les résultats complets de l'enquête,

connectez-vous sur le blog de l'Agenda 21 : <http://www.fontaine38.fr/agenda21>

Délais de réalisation

Chacune des 107 actions présentées dans les pages suivantes est planifiée dans le temps.

légende :

001 Aujourd'hui (2007 - 2010)

002 Demain (2010 - 2015)

003 Après-demain (2015 -2020)



Fontaine grandeur nature

Située en milieu urbain, la commune bénéficie malgré tout de la présence d'un environnement naturel de qualité entre Drac et Vercors. Le préserver doit être une priorité. Il convient également d'agir pour améliorer le cadre paysager urbain et créer des lieux de rencontre de vie et de convivialité au cœur de la ville.

Initiative

Les jardins pédagogiques

Encourager des pratiques durables et responsables passe par l'éducation. Pour cela, la Ville développe un partenariat avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves. Dans 8 écoles et 23 classes maternelles et élémentaires, plus de 500 enfants participent activement à ces projets en 2006/2007. Ces projets autour du jardin, de

la citoyenneté ou de toute autre thématique sont proposés par l'animatrice conseillère en environnement et relayés dans les classes par des intervenants professionnels tels que la FRAPNA, l'ONF ou l'AGEDEN.



- 5
-
- 6
- **Enjeux**
- 7
-
- 8 **Valoriser et protéger le patrimoine naturel**
-
- 9 **Améliorer le cadre de vie des habitants**
- 10 •
-
- 11 **Valoriser le patrimoine, les espaces publics et leur fonction sociale**
- 12 •
-
- 13 **Renforcer les lieux d'animation dans les quartiers pour favoriser les rencontres entre les habitants**
- 14 •
- 15 •
- 16
-
- 17
-



Renforcer la présence de la nature en ville

- 001.** Gérer les espaces verts d'une manière plus écologique
- 002.** Obtenir deux fleurs au palmarès des villes fleuries d'ici 2010
- 003.** Mettre en place un plan de gestion durable du bois des Vouillands
- 004.** Sensibiliser les habitants et créer des jardins collectifs
- 005.** Poursuivre la création de jardins pédagogiques dans les écoles
- 006.** Faciliter l'intégration des constructions dans leur environnement

Embellir la ville par la qualité des espaces publics

- 007.** Mettre en œuvre le plan paysage¹
- 008.** Former les agents à la qualité paysagère
- 009.** Mettre en place une concertation pour chaque projet d'aménagement
- 010.** Signer une charte interservices² pour coordonner les projets d'aménagement
- 011.** Mener une réflexion avec le SMTC sur l'embellissement de la plateforme du tramway

Créer des centralités pour animer la ville

- 012.** Engager une réflexion sur un cœur de ville
- 013.** Structurer la ville par la création de pôles de centralité
- 014.** Développer les collectifs d'habitants pour contribuer à l'animation des quartiers
- 015.** Renforcer les actions d'animation pour créer du lien entre les habitants



¹ Réalisé à l'échelle de la commune, le plan paysage propose des actions pour améliorer la qualité paysagère dans la ville.

² Les services s'engagent ainsi à mutualiser leurs compétences et coordonner leurs pratiques pour travailler ensemble à la cohérence des projets.

Modifier nos habitudes



La planète se réchauffe, le climat évolue et les énergies fossiles (pétrole, gaz...) fondent comme neige au soleil.

En 50 ans, la Terre a été plus polluée par l'Homme qu'au cours des 35 derniers siècles. Pour remédier à cela, il est temps d'agir et de faire évoluer nos habitudes et nos modes de consommation.

Initiative

Aller à l'école avec le vélo-bus

Sur le chemin des écoles Paul Langevin, Robespierre, Jules Ferry, Jeanne Labourbe, et Pont du Drac, les enfants empruntent le vélo-bus, une forme originale de ramassage scolaire.

Le principe est simple. Les enfants roulent à vélo, en groupe, encadrés par des parents d'élèves qui, à tour de rôle, accompagnent et sécurisent le groupe de petits cyclistes.

Le vélo-bus réduit donc le nombre de trajets en voiture. Dans le même temps, il responsabilise et autonomise les enfants, et propose d'acquérir de nouvelles habitudes de déplacement pour le futur.



- 5
-
- 6 **Enjeux**
-
- 7
- Stabiliser
- 8 les consommations éner-
- gétiques et les émissions
- 9 de gaz à effet de
- serre
- 10
- Réhabiliter et construire
- 11 un bâti économe
-
- 12 Favoriser les modes
- de déplacements doux
- 13
- Limiter l'utilisation
- 14 d'énergies non renouvelables
- (pétrole, gaz...)
- 15
- Utiliser des énergies
- 16 renouvelables



Améliorer la qualité environnementale du bâti

• Pour le bâti communal

016. Adopter une démarche environnementale pour tout nouveau chantier.

017. Améliorer la performance énergétique des bâtiments.

018. Utiliser des matériaux durables dans les nouveaux bâtiments.

• Pour le bâti privé

019. Poursuivre la réalisation de diagnostics énergétiques¹.

020. Informer le grand public sur les organismes de conseil.

021. Diffuser des informations sur les moyens de réduire sa consommation d'eau et d'énergie.

022. Inciter les bailleurs à construire ou rénover des bâtiments économes.

023. Accompagner les promoteurs, bailleurs et copropriétés à rénover et construire des logements de qualité environnementale.

Aménager pour des déplacements doux

024. Agir avec le S.M.T.C. pour développer le réseau de transports en commun.

025. Aménager un réseau de pistes cyclables.

026. Aménager des cheminements piétons.

Consommer mieux et moins

027. Afficher les performances énergétiques des bâtiments communaux.

028. Maintenir le budget d'investissement économiques d'énergie dans les bâtiments publics.

029. Rationaliser l'éclairage public en fonction des quartiers et des heures.

030. Réduire le parc automobile communal.

031. Acheter de l'électroménager de classe A pour les usages communaux.

032. Sensibiliser les écoliers, les agents communaux et le grand public sur le changement climatique.

033. Relayer la communication du plan climat local².

Développer l'utilisation des énergies renouvelables

034. Etudier le préchauffage des bassins de la piscine avec un système solaire thermique.

035. Utiliser les énergies renouvelables dans les projets de rénovation urbaine.

036. Acheter, d'ici 2010, au moins 20 % de l'énergie communale d'origine renouvelable.

¹ Dans le cadre de la réhabilitation de copropriétés fragilisées, un état des lieux des consommations énergétiques des immeubles est dressé afin d'engager les travaux nécessaires.

² Elaboré par La Métro, le plan climat local vise, à l'horizon 2010 à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre, les consommations énergétiques d'électricité et de ressources fossiles.





L'eau, ressource indispensable

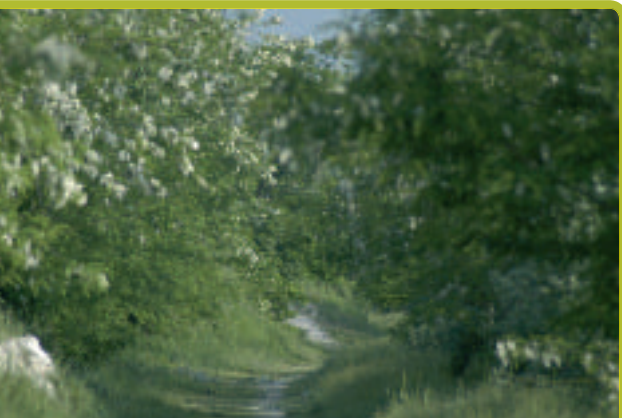
La pénurie d'eau touche tous les continents et plus de 40% de la planète. Si l'eau de consommation reste de très bonne qualité, le Drac est fortement pollué par les matières azotées et phosphorées, les pesticides les métaux et les composés organiques. Par ailleurs, l'eau est assez peu présente dans la ville.

Initiative

L'aménagement des berges du Drac

La Métro engage les financements pour 7 nouveaux accès aux berges, la création d'un chemin de mi-digue réservé aux piétons, et le réaménagement des liaisons entre les deux rives. Ces travaux concernent, au printemps 2007, les accès Charles Michels et Jean Pain. L'aspect naturel des berges sera préservé et les liens avec Grenoble facilités, notamment grâce à la rénovation des ponts du Drac et du Vercors. Le quai entre ces deux ponts sera élargi pour favoriser la pratique des loisirs.

Des cheminements piétons et cycles mieux aménagés à l'échelle de l'agglomération, c'est l'occasion de développer les déplacements doux.



- 5
-
- 6
-
- 7
-
- 8 **Enjeux**
- 9
-
- 10 **Préserver**
- **la qualité**
- 11 **de l'eau**
-
- 12 **Favoriser**
- **le développement**
- 13 **des milieux**
- **et écosystèmes**
- 14 **aquatiques**
-
- 15 **Intégrer l'eau**
- **dans le paysage**
- 16 **et le patrimoine**
-
- 17
-
- 18
-
- 19
-
- 20
-
- 21
-

Préserver la nappe phréatique et les ruisseaux

- 037.** Poursuivre la suppression des branchements en plomb et des canalisations vétustes pour l'alimentation en eau potable
- 038.** Améliorer le rendement du réseau d'eau potable
- 039.** Stocker les produits qui ne doivent pas se disséminer dans l'environnement, équiper les bâtiments communaux concernés de dispositifs de rétention
- 040.** Etudier systématiquement la possibilité d'équiper les nouveaux bâtiments communaux de récupérateurs d'eau pluviale
- 041.** Améliorer les performances du réseau d'assainissement en lien avec la Métro
- 042.** Etudier la faisabilité d'alimenter la piscine avec l'eau provenant des sources du bois des Vouillands
- 043.** Sensibiliser les habitants et entreprises à des pratiques non polluantes



Suppression des branchements en plomb

Utiliser et renforcer la présence de l'eau pour embellir la ville

- 044.** Renforcer la présence du Drac dans la ville en réalisant un chemin piétons, en réaménageant le pont du Drac et en améliorant 7 accès aux berges
- 045.** Remettre en état la fontaine des Hauts de Briand et le système hydraulique de La Poya ..
- 046.** Améliorer la gestion des eaux pluviales et étudier les possibilités de réouverture de certains cours d'eau

Economie durable

Le développement durable n'est pas encore une préoccupation majeure des entreprises, notamment des PME. En plaçant l'Homme et les rapports humains au cœur de son organisation, l'entreprise est pourtant un maillon incontournable pour atteindre des objectifs qualitatifs de développement durable. Un travail d'accompagnement et de sensibilisation à l'économie solidaire est nécessaire.

Initiative

Artis projet solidaire de l'économie sociale

Dans la zone des Vouillands, Artis est un hôtel d'activités pas comme les autres, initié par la Métro, en coopération avec la ville de Fontaine. La vocation des deux bâtiments est d'accueillir sur plus de 4000 m², face au parc de la Poya, des structures qui déploient leurs activités dans l'économie sociale et solidaire. La livraison, programmée pour le second semestre 2007, permettra d'héberger notamment des artisans, des chantiers et entreprises d'insertion, des micro-entreprises en création,...



- 5
-
- 6
- **Enjeux**
- 7
-
- 8 **Promouvoir**
- **la mutualisation**
- 9 **des besoins des**
- **entreprises en matière**
- 10 **d'emploi, de services**
- **et de transport**
- 11
- **Améliorer l'attractivité**
- 12 **du territoire**
- **en travaillant**
- 13 **l'embellissement**
- **des zones d'activités**
- 14
- **Soutenir les entreprises**
- 15 **vers la réduction**
- **de leur impact sur**
- 16 **l'environnement**
-
- 17 **Lutter contre les**
- **discriminations dans**
- 18 **l'entreprise**
-
- 19 **Encourager l'emploi local**
-
- 20
-
- 21
-

Investir de nouveaux secteurs d'activité et inventer de nouvelles formes de développement

- 047** Accompagner la création d'un pôle ressources développement durable
- 048** Créer un forum de l'emploi et proposer aux entreprises de signer la charte pour les diversités
- 049** Identifier les pistes locales de travail sur l'économie sociale et solidaire
- 050** Renforcer la présence des producteurs sur les marchés et sur toutes les initiatives commerciales de la ville
- 051** Appliquer les principes de l'achat durable respectueux de l'environnement et des gens ..



Développer une approche environnementale du développement économique

- 052** Améliorer la qualité paysagère des zones d'activités notamment des Vouillands et du Vivier
- 053** Inciter à la réalisation de diagnostics environnementaux et inciter à des plans de déplacement de zone ou d'entreprise
- 054** Sensibiliser les commerçants sédentaires, non sédentaires et les entreprises à la réduction et au tri des déchets



Créer un forum de l'emploi

Renforcer les solidarités et lutter contre les exclusions

- 055** Soutenir la création d'une association de services de proximité
- 056** Favoriser une continuité de service des aides à domicile
- 057** Soutenir les associations de coopération internationale



Agir collectivement

Logement, santé, lien social, loisirs... le développement durable intègre l'Homme dans toutes ses dimensions. Car préserver la planète c'est aussi se préoccuper des femmes et des hommes qui l'habitent.

Initiative

L'atelier santé ville

L'atelier santé ville est une démarche favorisant l'accès aux soins pour les plus vulnérables. Elle s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les exclusions et pour la réduction des inégalités de santé. À Fontaine, sa mise en œuvre a débuté en 2004. Des actions de prévention concernant l'hygiène de vie, la parentalité, les conduites à risques, la santé psychologique, l'accès aux soins et l'environnement ont été mises en place. En 2007, l'atelier santé ville élargit son action à 4 nouveaux quartiers : Alpes Cachin, Buissonnées, Centre ancien et Curie Romain Rolland.



- 5
- 6 **Enjeux**
- 7 Permettre à chacun
- 8 de se loger
- 9 Favoriser la mixité
- 10 sociale
- 11 Rendre les soins
- 12 accessibles à tous
- 13 Aider les personnes en
- 14 situation de fragilité
- 15 économique et sociale
- 16 Favoriser l'accès aux
- 17 pratiques culturelles,
- 18 artistiques, de sports
- 19 et de loisirs
- 20 Associer le plus grand
- 21 nombre d'habitants
- à la vie communale



Fontaine respecte le quota de 20 % de logement social imposé par la loi.

Poursuivre les efforts pour un logement de qualité et accessible à tous

- 058. Favoriser la création de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite
- 059. Valoriser et requalifier les logements sociaux
- 060. Evaluer l'impact de la presqu'île scientifique sur la situation sociale de Fontaine
- 061. Créer une commission de prévention des impayés de loyers, d'électricité

Améliorer la santé et le bien être des habitants

- 062. Développer l'action du lieu d'écoute
- 063. Développer l'accompagnement à la santé des personnes en difficulté
- 064. Elaborer un programme d'actions communal de santé publique
- 065. Renforcer les actions de prévention scolaire
- 066. Faciliter le travail en réseau des professionnels du social, de la santé
- 067. Offrir aux aidants familiaux des espaces de répit de proximité
- 068. Créer un réseau de bénévoles pour repérer et soutenir les personnes isolées

Valoriser les pratiques associatives de loisirs

- 069. Créer une charte culturelle¹
- 070. Mettre en place un agenda coordonné et partagé des manifestations
- 071. Veiller à adapter les tarifs des activités en fonction des revenus
- 072. Valoriser la diversité des pratiques artistiques et culturelles
- 073. Amener la culture dans les quartiers
- 074. Ancrer dans la durée les actions de l'instance interculturelle



- 075. Mettre en œuvre l'Agenda 21 du sport
- 076. Développer les loisirs en lien avec la découverte de l'environnement

Agir avec la jeunesse

- 077. Faire évoluer Saint-Nizier vers un éco-centre d'éducation à l'environnement
- 078. Soutenir les écoles volontaires vers la définition d'un projet d'école durable
- 079. Mettre en œuvre les principes du PEL²
- 080. Créer une ludothèque
- 081. Conforter la qualité et le fonctionnement des centres de loisirs
- 082. Faire participer les jeunes à la vie locale

Permettre à chacun de participer à la vie citoyenne

- 083. Développer les initiatives des habitants
- 084. Multiplier, diversifier les espaces de participation
- 085. Poursuivre la médiation sociale bénévole autour des problèmes de voisinage
- 086. Définir, avec les habitants, les règles des instances de concertation
- 087. Réfléchir à un budget communal participatif
- 088. Développer l'expertise des habitants³

¹ Elle fixe la politique culturelle de la Ville (offrir une égalité d'accès, soutenir l'offre culturelle...).

² Projet éducatif local

³ Par l'intervention de spécialistes, de services, par des formations...

Objectifs partagés, nuisances réduites

La société de consommation et le développement urbain ont fait des nuisances un phénomène immédiat et permanent. Bruit, incivilité, pollution, toute une gamme de désagréments qu'il est possible de réduire si tout le monde fait un effort et que chacun contribue à cet effort pour pouvoir en partager les bénéfices

Initiatives

L'éducation à la civilité

Incivilités et citoyenneté ! Depuis 2002, un groupe du Comité d'habitants met en place des actions de sensibilisation auprès de publics jeunes et adultes. Il imagine, prépare et suit la réalisation d'actions qui facilitent le respect des règles de vie collective. L'association Reliance anime des échanges sur la meilleure manière d'agir face aux comportements incivils sans susciter de la violence ou de l'agressivité. Un illustrateur accompagne des collégiens et adultes dans la réalisation d'un calendrier illustré par 12 caricatures.

DÉPECHEZ-VOUS !
JE SUIS GARÉ SUR UNE
PLACE "HANDICAPÉ"



- 5
-
- 6
-
- 7 **Enjeux**
-
- 8 Favoriser la tranquillité
- publique
- 9
- Responsabiliser
- 10 les acteurs face
- à l'impact de leurs
- 11 activités
-
- 12 Connaitre, traiter et
- anticiper la pollution
- 13 des sols
-
- 14 Modifier les comporte-
- ments de production
- 15 et de consommation
-
- 16 Préserver les ressources
- et la capacité
- 17 des écosystèmes
- à se renouveler
- 18
- Diminuer la quantité de
- 19 déchets non recyclables
-
- 20 Limiter le risque
- par l'application des
- 21 principes de prévention
-



Partager la responsabilité entre l'ensemble des acteurs

- 089** Sensibiliser les entreprises à l'impact de leurs rejets potentiellement polluants
- 090** Poursuivre une opération annuelle grand public de sensibilisation
- 091** Créer des murs permanents pour valoriser le graffiti et diminuer les tags
- 092** Organiser les services d'enlèvement des tags

Traiter les espaces contre les nuisances

- 093** Améliorer la gestion des toilettes et poubelles publiques
- 094** Inciter les promoteurs et bailleurs à adapter les logements pour réduire le bruit
- 095** Equiper certaines voiries communales de revêtements antibruit
- 096** Rechercher des solutions de traitement pour les sols pollués
- 097** Créer des projets de gestion urbaine et sociale de proximité

Diminuer la quantité de déchets à traiter

- 098** Sensibiliser la population à la qualité du tri
- 099** Inciter les promoteurs et bailleurs à adapter les logements au tri des déchets
- 100** Inciter la population aux pratiques d'achat responsable
- 101** Réduire la quantité de déchets communaux
- 102** Proposer une aide financière pour l'acquisition de composteurs

Prévenir les risques naturels, industriels et technologiques

- 103** Réaliser une fois par an un exercice de mise en situation
- 104** Mettre en place un système automatique d'alerte de la population en cas de crise
- 105** Accompagner les entreprises et établissements scolaires dans la mise en place de leur plan de mise en sûreté
- 106** Réaliser une campagne annuelle d'information sur les risques majeurs
- 107** Signer, avec les opérateurs, une charte d'implantation des antennes de téléphonie mobile



La déchetterie des Vouillands est l'une des 20 déchetteries de l'agglomération

Il s'agit de trouver des modes d'organisation pour améliorer le cadre de vie et le service rendu aux habitants et d'optimiser les investissements sur le bâti d'un quartier ou d'une propriété.



Fontaine, une commune éco-responsable

À l'initiative du projet, la commune ne s'est pas contentée de fixer un cadre. Elle a intégré le développement durable dans ses politiques publiques en engageant de nombreuses actions pour agir concrètement et efficacement à son échelle. Cela s'appelle l'éco-responsabilité, ou plus simplement la réduction des impacts environnementaux des activités des services communaux. Extraits.

Consommer moins de papier

Pour accompagner la future dématérialisation, la mairie a mis en place des moyens de collecte du papier usagé dans ses services pour le recycler ou le réutiliser comme brouillon. Le papier de correspondance (papier à en-tête, enveloppe, carte de visite...) est conçu à partir de papier PEFC (programme européen des forêts certifiées) et l'encre utilisée offre des garanties environnementales de type encre végétale. La démarche est identique pour le papier des supports de communication (journaux, cartons d'invitation...). Quant au papier de reproduction, il est 100% recyclé. Des forêts préservées, une diminution de rejet de CO₂ dans l'atmosphère et autres gaz à effet de serre, des économies substantielles. Un bon exemple de développement durable.

Limiter les déplacements automobiles

La Ville a adopté un plan de déplacement d'administration. Concrètement, elle a réduit son parc de véhicules automobiles,

une flotte de vélos de service a été mise en place, les déplacements des agents de plus en plus par transport en commun.

La Ville encourage financièrement les déplacements domicile-travail qui utilisent les modes doux. Depuis, sa mise en place en 2006, le PDA rencontre un franc succès avec 71 abonnements pris depuis septembre 2006.

Energie, la chasse au gaspi

Fontaine est l'une des rares villes de l'agglomération à connaître une évolution à la baisse des dépenses (-22%) et des consommations (-12%) énergétiques malgré l'augmentation des surfaces des locaux municipaux. Tous les bâtiments font l'objet d'un suivi et des actions d'information et de sensibilisation des usagers ont été mis en œuvre. Des techniques nouvelles pour l'éclairage notamment viennent remplacer les équipements vieillissants. La commune a décidé une exonération de taxe foncière pour certains travaux d'économies d'énergie.



Bastille - Néron : le quartier recomposé

À mi-chemin entre la ville et l'individu, le quartier est le lieu des rapports humains, où l'on vit ensemble le quotidien. Riche de sa diversité, le quartier Bastille - Néron, bâti dans les années 60, mêle immeubles collectifs et petites maisons ouvrières. Aujourd'hui enclavé, le quartier s'appuie sur la parole des habitants pour entamer sa mue vers un quartier durable .

Pour construire, pour bâtir un espace de vie, il est essentiel de commencer par le dialogue, avant les travaux, et de le poursuivre pendant. La concertation engagée ici dès 2004 concerne la re-construction de près de 250 logements collectifs, une opération de rénovation urbaine pour faciliter l'accession à tous et le relogement dans le neuf.

Pour répondre aux attentes de ses habitants, le quartier Bastille réorganise l'espace public : autour d'une place et d'un mail central dédié aux piétons et aux vélos, le quartier Bastille s'enrichit de commerces et de services. Il s'ouvre sur la ville grâce à de nouvelles liaisons et des cheminements sécurisés (place R. Rolland, Bd Joliot Curie, berges du Drac).

Les espaces extérieurs associent la qualité et le vivre ensemble avec la création de jardins familiaux et une large place accordée à l'eau (un bassin de rétention, des fossés drainant et la récupération des eaux de pluie). La dimension environnementale, très présente, se décline dans l'utilisation d'énergies renouvelables, le choix des matériaux utilisés et le projet de chauffer les immeubles grâce à une chaufferie au bois.



Le 21^e siècle c'est aujourd'hui *

* et vous, qu'avez-vous fait **aujourd'hui** pour le développement durable ?



Pour donner votre avis,
suivre l'actualité ou participer à l'Agenda 21,
venez nous rejoindre sur notre site : www.fontaine38.fr

Service Agenda 21 - Hôtel de ville de Fontaine
89 mail Marcel Cachin • 38600 Fontaine
Téléphone : 04 76 28 75 53 • E-mail : agenda21@fontaine38.fr



Rhône-Alpes

